Avec la démolition de *l'International Yacht Club of Antibes*, c'est une nouvelle page qui se tourne pour l'un des plus grands ports de plaisance d'Europe. Ces changements d'infrastructures rentrent dans le contexte de la modernisation et du développement du port Vauban où 135 millions d'euros ont récemment été investis.

Situé 10 avenue de Verdun, ce nouveau bureau de vente, d'une superficie totale de 118 m2 sera entièrement dédié à la commercialisation des Contrats d'amarrage longue durée (CGU). À partir du 1er janvier 2022, des contrats pour des bateaux de 13 à 54 mètres y seront attribués pour des durées de 10 ou 21 ans.

Pour Jean-Pierre SAVARINO, président de la CCI Nice Côte d'Azur et président du port Vauban : « *nous abordons une période de changements et avons la volonté de l'accompagner par le dialogue et l'échange. Nous avons donc fait le choix d'occuper ces bureaux, situés au plus près du cœur de ville*».

Gaetan Tringham

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter